



RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 16 AU 18/11/2021

Destinataires : membres du COPIL ; CFSI et Cellule exécutive.

Date : le 18 novembre 2021.

1. Participation des membres du Comité de Pilotage

Etaient présents :

- 1) Alain DELMAS, CGT France (en virtuel) ;
- 2) Ange-Laurent CODDY, DIMPA, France (Vice président du COPIL) (en virtuel) ;
- 3) Anne-Françoise TAISNE, CFSI, France (en virtuel) ;
- 4) Anne-Marie NZILA, USC, Brazzaville ;
- 5) Astrid FREY, CFSI, France ;
- 6) Blanchard NGOUALA, AJSF, Brazzaville (Vice président du COPIL) ;
- 7) Charles Gabin OGNIE, DGPD au ministère du Plan, Brazzaville ;
- 8) Claude Armand MFOURGA, AIDD, Djambala
- 9) Donatien IBASSA, ALPN, Dolisie ;
- 10) Hermann BIYOUUDI, CE, Brazzaville ;
- 11) Klément MVEMBE, CABS, Pointe Noire (Président du COPIL) ;
- 12) Léa TARDIEU, SCAC Ambassade de France au Congo, Brazzaville.
- 13) Moïse LANTOUM, APVPS, Ouesso.
- 14) Olga KABANABANDZA, CE, Brazzaville ;
- 15) Patrick-Juvet OLEBAKA, AJAMO, Makoua.

Les excusés à la réunion du COPIL du 16 au 18 novembre 2021 :

- Bertin OLOKAWÉ, CDS, Ouesso;
- Christian Roch MABIALA, DG des Affaires sociales, Brazzaville.
- Jean-Aimé MOULOUNGUI, YIDIKA, France ;
- Séverine DEMERRE, AFD, Brazzaville.

2. Déroulé de la réunion : points échangés

Le tableau ci-dessous retrace l'essentiel des échanges et conclusions de la réunion.

Points échangés	Présentation et commentaires
Accueil des participants	<p>Le comité de pilotage (COPIL) se réjouit de se retrouver en présentiel pour la première fois depuis novembre 2019.</p> <p>Il remercie les Pouvoirs publics pour l'intérêt manifesté au Programme en participant aux débats.</p> <p>Il remercie également les membres français du COPIL qui ont participé à la session en virtuel malgré les difficultés de connexion.</p>
Le contexte : regards croisés	<p>Les membres du COPIL ont partagé les contextes des deux pays.</p> <p>Il apparaît que dans les deux pays :</p> <ul style="list-style-type: none">- la situation sanitaire est alarmante avec la prise de la 3^{ème} dose de vaccin en France et au Congo avec « l'Opération coup de poing ». Les mesures prises dans le cadre de la riposte contre la pandémie ont des répercussions sur la précarité des populations.- On constate une augmentation des produits de première nécessité.

Points échangés	Présentation et commentaires
	Le COPIL a déploré que les membres du PCPA Congo ne soient pas associés à la réflexion du prochain PND.
Etude d'impact : point d'étape	Le COPIL a été informé des premières conclusions issues du rapport intermédiaire. Suite aux constats faits, il souhaite que les consultants aboutissent à des recommandations concrètes pour améliorer le fonctionnement des dynamiques collectives afin de mieux préparer l'Après-PCPA. Il se réjouit que les conclusions de l'Etude d'impact viennent conforter les stratégies du PCPA dans sa phase de sortie, misant sur les dynamiques collectives.
Préparation de l'Après-PCPA : réflexion sur l'autonomisation des membres et des dynamiques collectives	Le COPIL a pris connaissance de l'important travail d'accompagnement effectué par la Cellule exécutive. Ce travail réalisé avec le soutien de Initiative Développement (ID), complète la réflexion sur l'Après. Il est prévu la mise en œuvre d'actions de renforcement des capacités des 15 dynamiques collectives soutenues ainsi que des 30 délégués désignés par celles-ci.
Visite des dynamiques et des projets financés par le FAP	Le COPIL remercie tous les porteurs de projets et plans d'actions ainsi que leurs partenaires qui ont accepté la visite de ses membres. Ces visites ont permis d'échanger avec eux sur leurs envies futures ; de partager la vision du COPIL sur l'Après et de recueillir leurs propositions ; d'échanger sur la suite à donner à leurs projets et partenariats. Le COPIL recommande aux membres de se rapprocher de ceux qui peuvent être leurs futurs partenaires, sur la base de thématiques similaires ou travaillant sur les mêmes territoires. Il les encourage à se saisir des opportunités qui se présentent. Il suggère à la Cellule exécutive d'intégrer au cours de ses animations, le thème : « comment présenter son OSC auprès d'un bailleur ou d'un partenaire ? »
Actions de valorisation et de capitalisation du programme	Le COPIL regrette le manque de réactivité de certains membres aux sollicitations de la Cellule exécutive. Il les incite à communiquer sur leurs activités, toujours dans le but de rendre visible l'action de la société civile.
Dynamiques collectives et consortiums des projets du FAP	Le COPIL se réjouit du bon déroulement des plans d'actions et des projets du FAP. Cependant, il a également été informé de certaines difficultés dans les partenariats. Le COPIL exhorte les membres des dynamiques collectives et des consortiums des FAP soutenus, à terminer en commun la mise en œuvre des plans d'actions et projets pour lesquels ils se sont engagés. En cas de désaccord persistant, il suggère de trouver une médiation auprès de leurs pairs dans le territoire. Pour le porteur UNACAADC, le COPIL enverra un courrier lui demandant de justifier l'utilisation des fonds perçus. Le COPIL rappelle que la fin de la mise en œuvre des plans d'actions et des projets est fixée au 31 décembre 2021 . Les rapports finaux (techniques et financiers) sont à envoyer au CFSI au plus tard le 28 février 2022 .
Compte rendu des activités réalisées de juin à octobre 2021	Le COPIL s'est réjoui des signes de pérennisation identifiés auprès des dynamiques collectives et des consortiums des projets. Il a apprécié les changements induits par les activités mises en œuvre et par les initiatives propres des membres. Le COPIL apprécie le travail réalisé par la cellule exécutive dans la collecte des données sur les effets observés et la félicite. Il l'accompagne de ses encouragements pour la suite.
Préparation de l'Après-PCPA	Le COPIL a été accompagné par Lilian Barros dans sa réflexion sur ce qui se fera dans l'Après PCPA. A l'issue de ces échanges et débats, le COPIL a décidé d'organiser une consultation des dynamiques collectives pour recueillir leurs envies de rester ensemble et engagement à construire l'Après PCPA.
Programme des prochains mois (jusqu'à)	Le PCPA s'arrête au 30 juin 2022.

Points échangés	Présentation et commentaires
la fin du PCPA)	<p>Le COPIL informe les membres que l'assemblée plénière (AP) de clôture du PCPA ne se tiendra pas dans le format habituel, compte tenu du contexte sanitaire qui limite le nombre de participant d'une réunion. Les activités suivantes seront organisées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Forum des dynamiques collectives : avril 2022 2) AP locales : avril 2022
Prochain COPIL	<p>Le COPIL a décidé d'échanger sur le calendrier des prochaines sessions à la mi-décembre 2021.</p> <p>La prochaine session du COPIL sera présidée par Ange Laurent Coddy, assisté de Blanchard Ngouala et de Patrick- Juvet Olébaka.</p>

Fait à Brazzaville, le 18 novembre 2021

La secrétaire de séance

Olga KABANABANDZA

Le président de Séance

Klément MVEMBE